

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anderlecht en boni de 4 millions d'euros au compte 2016 !

L'approbation du compte 2016 est au menu du Conseil communal d'Anderlecht de ce jeudi. Une bonne nouvelle y figure, le compte 2016 du budget ordinaire de l'administration communale affiche en effet un boni de 4 millions d'euros, annoncent le Bourgmestre Eric Tomas et l'Echevin des Finances Fabrice Cumps.

Le déficit de 3,5 millions d'euros enregistré en 2015 – dû uniquement aux retards de versement des additionnels IPP et PRI par le Fédéral – a été entièrement rattrapé.

Le compte 2016 affiche ainsi un excédent de 4.089.071,50 millions d'euros. Cet excellent résultat s'explique donc d'une part par le rattrapage de ces versements, mais aussi par une maîtrise des dépenses de personnel au sein de l'administration. Actuellement, les départs naturels ne sont pas remplacés systématiquement mais chaque besoin de recrutement est évalué en profondeur, en privilégiant, lorsque c'est possible, les transferts internes pour les postes qui doivent être pourvus.

« S'il est important que les budgets soient établis en équilibre, il est encore plus important que leur exécution soit conforme aux prévisions. Le boni 2016 illustre la prudence qui préside depuis 10 ans à l'établissement des budgets dans notre commune, et le suivi minutieux de leur exécution », conclut l'Echevin des Finances Fabrice Cumps.